

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)  
n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 23.03.2009  
Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0  
**Spray de conservation transparent VA 23**  
00230145B

**BEROPUR®**

---

## 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

**Nom commercial** Spray de conservation transparent VA 23

**Fabricant / fournisseur** Beropur AG  
Feldstr. 8, CH-8370 Sirmach  
Téléphone 0041 -71 960 0727, Fax 0041-71 960 0728  
E-Mail <http://www.beropur.ch>  
Internet [service@beropur.ch](mailto:service@beropur.ch)

**Renseignements en cas d'urgence** Téléphone 0041 - 44 251 51 51

**Conditions d'utilisation recommandées**  
Protection pour les corps creux

---

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification

F+; R12  
N; R51/53

### Phrases R

12 Extrêmement inflammable.  
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.  
66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.  
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Remarques particulières sur les risques encourus par l'homme et l'environnement

Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable/explosif.  
Le récipient est sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de tout  
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

---

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### Caractérisation chimique

Produits raffinés spéciaux d'huile minérale, additifs de protection contre la corrosion, hydrocarbures, carburant gazeux (propane/butane)

### Composants dangereux

CAS No	EC No	Désignation	[%]	Classification
64742-82-1		Hydrocarbures 135/180	ca. 37	N R51/53; Xn R65; R66; R67; R10
		Propane/butane	ca. 41	F+,R12

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)  
n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 23.03.2009  
Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0  
**Spray de conservation transparent VA 23**  
00230145B

**BEROPUR®**

---

#### Remarques complémentaires

Les mots des phrases-R: voir chap. 16.

---

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Remarques générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

#### Après inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre.  
Pas d'efforts physiques.

#### Après contact avec la peau

Appliquer une crème protectrice pour la peau.  
En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### Après contact avec les yeux

Consulter un ophtalmologiste.  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.  
Appeler aussitôt un médecin.

#### Après ingestion

Ne pas faire vomir.  
Appeler immédiatement le médecin.  
Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

#### Remarques s'adressant au médecin / symptômes éventuels

Les symptômes suivants peuvent apparaître après inhalation, en quantités importantes, de vapeurs de solvants :  
engourdissement  
vertiges

#### Remarques s'adressant au médecin / traitement

Ne pas administrer de préparations du groupe adrénaline- éphédrine.

---

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

#### Tout moyen d'extinction approprié

mousse  
moyen d'extinction sèche  
dioxyde de carbone  
brouillard d'eau

#### Tout risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

En cas d'incendie, émanations de monoxyde de carbone, dioxyde de carbone et d'autres gaz toxiques.

#### Tout équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Utiliser un appareil respiratoire autonome.  
Ne pas aspirer les gaz d'incendie.

#### Remarques diverses

Surchauffe: danger éclater de bombe aérosol  
Refroidir les récipients endangérés avec de l'eau pulvérisée et éloigner de l'endroit d'incendie si possible.

---

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)

n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 23.03.2009

Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0

**Spray de conservation transparent VA 23**

00230145B

**BEROPUR®**

---

## 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

### Les précautions individuelles

Veiller à assurer une aération suffisante.

Tenir à l'écart des sources d'ignition.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

### Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

### Les méthodes de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant les liquides (par ex. sable, sciure, liant universel, Kieselguhr).

### Remarques complémentaires

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

---

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Précautions lors de la manipulation

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées.

Le récipient est sous pression. A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler, même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

### Remarques relatives à la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition.

Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### Conditions à remplir par les lieux de stockage et les conteneurs

L'stockage des bombe aérosols être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

### Informations diverses relatives aux conditions de stockage

Ne pas exposer à une température supérieure a 50°C

Protéger du rayonnement solaire.

Stocker au frais, l'échauffement entraîne une augmentation de la pression avec risque d'éclatement.

---

## 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler

CAS No	Désignation	Type	[mg/m3]	[ppm]	Spitzenb.	Remarque
106-97-8	butane	8 heures	2400	1000	4(II)	DFG
74-98-6	propane	8 heures	1800	1000	4(II)	DFG
64742-82-1	Hydrocarbures	AGW, 8 heures	300			TRGS 900

### Protection respiratoire

en cas d'aération insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire

Masque complet avec filtre combiné (filtre à particules P2/P3, filtre de gaz type A)

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)  
n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 23.03.2009  
Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0  
**Spray de conservation transparent VA 23**  
00230145B

**BEROPUR®**

#### Protection des mains

Gants de protection (nitrile caoutchouc; > 0,7 mm)

#### Protection des yeux

lunettes assurant une protection complète des yeux

#### Protection de la peau

vêtement de protection léger, antistatique

#### Mesures d'hygiène

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Conserver à l'écart des aliments et boissons.

Protéger la peau en appliquant une pommade.

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### Etat

Aérosol

#### Couleur

beige clair

#### Odeur

douce

### Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>pH à la livraison</b>	non applicable				
<b>Bande d'ébullition (solvant)</b>	ca. 135 - 180 °C				
<b>Point d'éclair</b>	33 - 43 °C			DIN EN ISO 2719	Substance active
<b>Température d'inflammation</b>	ca. 240 °C				Substance active
<b>Limite inférieure d'explosibilité</b>	0,6 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
<b>Limite supérieure d'explosibilité</b>	6,5 Vol-%				Les données se rapportent au solvant.
<b>Pression de vapeur</b>	ca. 3 hPa	20 °C		Les données se rapportent au solvant	
<b>Densité</b>	ca. 0,92 g/ml	15 °C		DIN EN ISO 12185	Substance active
<b>Solubilité dans l'eau</b>					insoluble

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)  
n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 23.03.2009

Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0

**Spray de conservation transparent VA 23**

00230145B

**BEROPUR®**

---

	Valeur	Température	à	Méthode	Remarque
<b>Viscosité 1 (dynamique)</b>	ca. 29 mPa*s	23 °C		rhéomètre	Données concernant la phase liquide
<b>Teneur du solvant</b>	ca. 37 %				
<b>Teneur en solides</b>	ca. 22 %				

#### **Danger d'explosion**

pas donnée; mais la formation des mixtures vapeurs/air est possible

#### **Informations diverses**

Teneur carburant gazeux: env. 41 %

---

## **10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

#### **Conditions à éviter**

Surchauffée: danger éclater de bombe aérosol.

#### **Matières à éviter**

Agents oxydants puissants (inflammation dans certaines conditions)

#### **Produits de décomposition dangereux**

En case d'incendie, formation possible de gaz dangereux: oxyde de carbone (CO), dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

#### **Décomposition thermique**

Remarque Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

#### **Informations diverses**

En cas de stockage et manipulation appropriée aucun produit de décomposition dangereux se forme.

---

## **11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

#### **Hautement toxique/Irritation / sensibilisation**

---

	Valeur/Evaluation	Espèces	Méthode	Remarque
<b>DL 50 aiguë par ingestion</b>	> 6500 mg/kg	rat		essence minérale
<b>DL 50 aiguë par contact avec la peau</b>	> 3000 mg/kg	lapin		essence minérale

#### **Contrôles toxicologiques (informations diverses)**

Les propriétés malsaines de la préparation ont été déterminées à base des dates présentes des composants.

#### **Constataions empiriques**

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)  
n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 23.03.2009  
Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0  
**Spray de conservation transparent VA 23**  
00230145B

**BEROPUR®**

Sensibilisation de la peau: non sensibilisant  
Contact avec les yeux: peut causer irritation des yeux  
L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Informations relatives à l'élimination (persistance et dégradation)

	Taux d'élimination	Méthode d'analyse	Méthode	Evaluation
<b>Biodégradabilité</b>	non déterminé			

### Effets toxiques sur l'environnement

	Valeur	Espèces	Méthode	Evaluation
<b>Poisson</b>	CL 50 > 1 - 10 mg/l			par rapport au solvant
<b>Daphnie</b>	CE 50 > 1 - 10 mg/l			les données se réfèrent au solvant

### Remarques générales

Éviter le déversement de produit dans les eaux, terrain, canalisations.  
Pas de résultats d'études écologiques disponibles.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Recommandations relatives à l'emballage

Aussi des récipients vidés restent contaminés et doivent être éliminés par des spécialistes ou soumis à un reconditionnement admis. Code de déchet: 150110 (EAK)

### Remarques générales

Il faut adjoindre le code de déchets selon le catalogue européen des déchets en tenant compte de la branche et le procédé.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### Transport terrestre et navigation intérieure ADR/RID

UN 1950 Aerosols, inflammable (propane/butane), 2, Code de classification: 5F  
Code de classification: 5F

### Transport maritime IMDG

UN 1950 AEROSOLS, FLAMMABLE, 2  
EmS-No. F-D, S-U

### Transport aérien ICAO/IATA-DGR

UN 1950 AEROSOLS FLAMMABLE, 2.1

### Informations diverses relatives au transport

A protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)  
n° 1907/2006 (REACH)  
Date d'impression 23.03.2009  
Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0  
**Spray de conservation transparent VA 23**  
00230145B

**BEROPUR®**

---

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Remarques relatives à l'identification

Le produit est classé et étiqueté conformément aux Directives communautaires et réglementations nationales en vigueur.

### Identification

- F+** Extrêmement inflammable
- N** Dangereux pour l'environnement

### Phrases R

- 12 Extrêmement inflammable.
- 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- 66 L'exposition répérée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
- 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

### Phrases S

- 2300 Ne pas respirer les vapeurs / aérosols.
- 29 Ne pas jeter les résidus à l'égout.
- 33 Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- 35 Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage.
- 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- 61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

### Identification particulière de certaines préparations

Conserver hors de la portée des enfants  
Le récipient est sous pression. Mettre à l'abri du rayonnement solaire, la température ne doit pas être supérieure à 50 °C. Même après usage, ne pas ouvrir ni brûler brusquement.  
Ne pas pulvériser au contact d'une flamme ou d'objets incandescents.  
Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

### Réglementation nationale

**Classe de danger pour l'eau** 2 Classification selon VwVwS (RFA), annexe 4

### Directive COV (composants organiques volatils)

**Teneur COV** ca.78 %  
**(composants organiques volatils)**

Fiche de sécurité conforme Règlement (CE)

n° 1907/2006 (REACH)

Date d'impression 23.03.2009

Modifié 06.11.2008 (F) Version 1.0

**Spray de conservation transparent VA 23**

00230145B

**BEROPUR®**

---

## 16. AUTRES DONNÉES

### Informations diverses

Les données précédentes reposent sur l'état actuel de nos connaissances et ne constituent pas une garantie des caractéristiques énoncées.

Il est de la responsabilité de l'acquéreur de notre produit de respecter les lois et les dispositions légales relatives à celui-ci.

### Teneur des phrases R contenues dans le chapitre 3 (ne faisant pas référence à la classification de la préparation !)

R 10 Inflammable.

R 12 Extrêmement inflammable.

R 51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R 65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R 66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.